



a/s

Madame Josée Morin  
Chef – Affaires publiques et médias  
Hydro-Québec

a/s

L'équipe d'Hydro-Québec chargé de la rédaction de la page «Mythes et réalités sur l'hydroélectricité» et de la production de la vidéo accompagnant cette page.

RÉFÉRENCE : Site Web « Hydro-Québec - Source d'avenir – Mythes et réalités »

<http://hydrosourcedavenir.com/realites>

OBJET : Demande de correction des sites Web d'Hydro-Québec véhiculant de fausses informations à propos du film « Chercher le courant ».

Montréal, le vendredi 15 juillet 2011

À qui de droit,

Suite à la découverte de la mention de « Chercher le courant » sur le site Web d'Hydro-Québec, au visionnement de la vidéo « Mythes et réalités sur l'hydroélectricité québécoise » et à la lecture de la Foire aux questions (FAQ) associée à cette vidéo sur le site Web « Hydro-Québec - Source d'avenir », l'équipe du film « Chercher le courant » tient à exprimer son profond désaccord à l'effet que le titre du film soit associé de la sorte à cette vidéo.

À partir des sites Web suivants :

- <http://www.hydroquebec.com/fr/>
- <http://www.hydroquebec.com/residentiel/index.html>
- <http://www.youtube.com/watch?v=hqH9OgMjmdU>

Hydro-Québec affirme que :

« Le film Chercher le courant véhicule plusieurs mythes à propos de l'hydroélectricité et de l'engagement d'Hydro-Québec envers les énergies renouvelables. Visionnez la vidéo et partagez-la. »

Cette phrase suggère que les mythes présentés dans la vidéo « Mythes et réalités sur l'hydroélectricité québécoise » sont ceux véhiculés par le film « Chercher le courant ».

Après visionnement de la vidéo, nous contestons cette association et la jugeons inexacte puisque le film ne véhicule pas les mythes décrits dans la vidéo. Vous trouverez en annexe à cette lettre une description détaillée de notre argumentaire.

De plus, les textes de la Foire aux questions (FAQ) contiennent eux aussi des inexactitudes à propos du film. Voir plus bas dans la présente lettre pour les détails.

Suite à notre révision de ces documents, nous sommes outrés de constater qu'Hydro-Québec associe le nom du film « Chercher le courant » à cette vidéo et à ces informations. Nous en concluons que cette vidéo et ces informations sont :

- soit le fait d'une équipe de communication incompétente et mal informée (et n'ayant même pas pris la peine de regarder le film alors qu'il est toujours disponible sur le site Tou.tv),
- soit le fait d'un exercice délibéré de désinformation publique.

Dans un cas comme dans l'autre, la mise en ligne de pareilles informations est déplorable de la part d'une société d'État dont le professionnalisme et la rigueur devraient être irréprochables, et dont la transparence est par ailleurs déjà ternie par l'obtention du Prix de la noirceur décerné par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec en 2009.

Nous nous devons de souligner que le documentaire « Chercher le courant » a été produit sur plus de trois ans avec la participation d'une vingtaine d'experts en énergie. Le film est solidement documenté auprès de sources réputées fiables telles Hydro-Québec, l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, l'Association européenne du photovoltaïque, la Régie de l'énergie du Québec, l'Office de l'efficacité énergétique du Canada, le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), le Parlement européen, l'Observatoire des énergies renouvelables, l'Association suédoise des bioénergies, les ministères des Ressources naturelles du Québec et du Canada, la Coalition canadienne de la géothermie, l'Institut économique de Montréal, le Programme des Nations Unies sur la diversité biologique, l'Agence spatiale canadienne, Statistiques Canada, le ministère ontarien de l'Agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales, ou encore l'Atlas éolien du Canada.

Cette vidéo n'est pas la première manifestation d'Hydro-Québec à propos du film. Suite à sa sortie, Hydro-Québec a émis deux communiqués auxquels l'équipe du film a répondu : <http://www.chercherlecourant.com/presse/reactions-dhydro-quebec/>

De plus, depuis le début de l'année 2011, des représentants d'Hydro-Québec se sont invités à sept projections publiques du film, prétextant vouloir exprimer le point de vue d'Hydro-Québec, alors qu'il s'agissait pourtant de tribunes destinées exclusivement aux réalisateurs. À chaque fois, les organisateurs des projections ont dû rappeler cela, tout en précisant que les représentants d'Hydro-Québec étaient les bienvenus et pourraient poser des questions ou émettre des commentaires, mais en tant que spectateurs, et au même titre que les autres personnes assistant aux projections.

Nous souhaitons qu'un débat sain et constructif sur l'énergie ait lieu sur la place publique afin que les citoyen(ne)s du Québec puissent participer activement au développement énergétique de leur société. C'est dans cet esprit que nous avons produit le documentaire « Chercher le courant ». À l'intérieur d'un tel débat, il est

possible que certains mythes soient véhiculés à l'occasion par d'autres interlocuteurs critiques du point de vue d'Hydro-Québec, mais nous considérons que de les attribuer et de les associer exclusivement au film sur le site Web d'Hydro-Québec est une grossière erreur.

Nous reconnaissons que tous ne partagent pas certaines de nos conclusions, mais il nous semble inacceptable qu'Hydro-Québec véhicule des faussetés sur notre film. Nous considérons que l'association faite par Hydro-Québec entre notre film et la vidéo « Mythes et réalités sur l'hydroélectricité québécoise », ainsi que la Foire aux questions qui y est associée, discrédite à la fois le film et notre démarche. Ce genre de fausse information est de nature à causer un préjudice au film.

Nous exigeons donc qu'Hydro-Québec apporte les corrections suivantes :

#### SITES WEB

- Cessez d'affirmer que «Le film Chercher le courant véhicule des mythes...» sur les sites Web suivants :
  - <http://www.youtube.com/watch?v=hqH9OgMjmdU>
  - <http://www.hydroquebec.com/fr/>
  - <http://www.hydroquebec.com/residentiel/index.html>
- Retirer la phrase « Chercher le courant : mythes et réalités sur l'hydroélectricité québécoise » sur les pages suivantes :
  - <http://hydrosourcedavenir.com/realites/faq>
  - <http://www.hydrosourcedavenir.com/accueil>

#### FOIRE AUX QUESTIONS

- Point 16 – Que ce point soit retiré complètement puisque :
  - L'affirmation que le film véhicule « *Le mythe : On pourrait produire autant d'énergie et de puissance que le projet de la Romaine avec un parc éolien qui n'occuperait que quelques kilomètres carrés de superficie et qui serait situé dans une zone non habitée.* +» est erronée puisqu'à aucun moment le film ne fait une telle affirmation.
- Point 27 – Que ce point soit retiré complètement puisque :
  - Les deux premières demandes d'entrevues ont été refusées (été et automne 2008 – conversations entre Marie Archambault, de Hydro-Québec, et Denis McCready, producteur).
  - Nous avons soumis des questions écrites à Hydro-Québec, à leur demande. Hydro-Québec a refusé d'y répondre devant caméra.

Notre propos dans le film affirmant qu'Hydro-Québec a refusé toutes nos demandes d'entrevues est donc vrai et incontestable.

Dans l'attente de ces correctifs, l'équipe du film affichera la présente lettre intégralement sur son site Web ainsi que dans les médias sociaux associés, et la fera parvenir aux médias québécois afin d'informer la population de notre position.



Sachez que vous pouvez compter sur notre entière disponibilité advenant que vous ou un membre de votre équipe désiriez obtenir de plus amples informations afin de corriger la présente situation.

Cordialement,



Signature électronique

Denis McCready, producteur  
Les Productions du Rapide Blanc  
5685, rue Fullum #103, Montréal (Québec) H2G 2H6  
Tél : 514-388-0482 Fax :514-388-6845

Veillez noter un changement d'adresse à compter du 1er août 2011  
2525, rue des Carrières, Montréal (Québec) H1Y 1N1

Nous conserverons les mêmes adresses courriel, numéros de téléphone et de télécopieur.